

RESTAURANT SCOLAIRE



COMMUNE DE NOMAIN

Fiche d'inscription pour l'année scolaire

Cette fiche inscrit votre/vos enfant(s) automatiquement pour toute l'année scolaire. (sauf si modification du calendrier scolaire en cours d'année).

Il vous appartient de signaler toute modification à la mairie (finances@mairie-nomain.fr) ou au service cantine (0320616585).

Dans le cas contraire, le repas vous sera facturé.

Pour les familles ne pouvant planifier les repas sur l'année merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Votre/vos enfant(s) mangeront à la cantine :

tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

occasionnellement (se rapprocher du secrétariat de Mairie pour effectuer vos réservations selon les modalités précisées dans le règlement de la cantine scolaire)

régulièrement (préciser les jours concernés ci-dessous)

Nom et prénom	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
			///		
			///		
			///		
			///		

Type de repas consommé par votre/vos enfant(s) :

repas classiques prévus au menu élaboré par notre prestataire

repas végétarien les jours où du porc est programmé à la cantine

repas végétarien tous les jours

Remarques particulières :

.....

.....

.....

.....

Le

Signature de responsable légal